

Lettre d'information - Août 2023



Commune mixte de Valbirse

Photos lauréates exposées à l'administration

Les murs du hall de l'administration accueillent trois nouveaux cadres photos. Ceux-ci sont tirés des images lauréates du concours Instagram #valbirsencouleurs qui s'est déroulé du 10 mai au 10 juin. Les photos ont été réalisées par Rita Haeberli (1er prix), Jérôme Hirth (2e) et Nadège Jufer (3e), trois participants qui ont été récompensés par des bons pour le commerce local.

N'hésitez pas à suivre le compte Insta de la commune @valbirse_commune.

Bévilard, le 31 août 2023

Commune mixte de Valbirse



Travaux de goudronnage aux Vannes

En raison de la pose de l'enrobé bitumineux sur la route de la rue Les Vannes, celle-ci sera fermée à tout trafic du mercredi 6 septembre à 14h au vendredi 8 septembre à 8h30, sous réserve de conditions météorologiques favorables. Les accès piétons seront garantis.

Durant la durée de ces travaux, les riverains sont priés de parquer leurs véhicules sur le parking de l'Hélios.

Bévilard, le 31 août 2023

Commune mixte de Valbirse



Pont de la rue du Collège fermé deux jours

Le pont de la rue du Collège sera fermé lundi et mardi 4-5 septembre, hormis pour les piétons. Des travaux sur les canalisations auront lieu dans le secteur et la circulation sera perturbée. Les premières places de parc au sud du pont seront occupées par le chantier, les autres en face de la halle seront accessibles. Des indications d'impasse seront mises en place par la voirie de Valbirse.

Bévilard, le 31 août 2023

Commune mixte de Valbirse



Les crottes doivent finir à la poubelle

La commune rappelle aux propriétaires de chiens que les déjections de leur animal doivent être ramassées. Non seulement les excréments n'ont rien d'agréable lorsqu'ils restent sur la voie publique, mais ils peuvent également provoquer de graves problèmes pour le bétail (jusqu'à des avortements) lorsqu'ils se trouvent dans les pâturages. Valbirse compte pas moins de 65 distributeurs de sachets à crottes et 101 poubelles sur son territoire.

Bévilard, le 31 août 2023
Commune mixte de Valbirse



Des astuces pour transformer son jardin en une oasis de

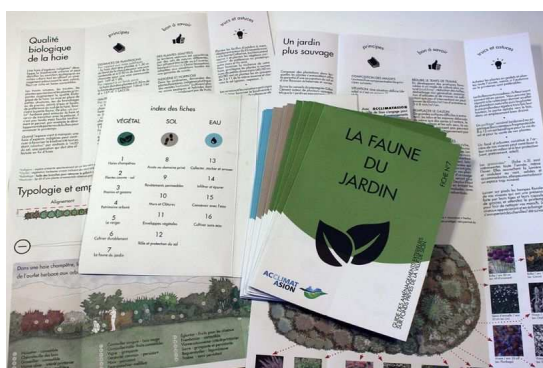
fraîcheur et de biodiversité

Un recueil de 16 fiches édité par l'Office fédéral de l'environnement présente différentes possibilités d'aménager votre jardin, votre bâtiment et ses alentours de manière à ce qu'ils aient un effet rafraîchissant et favorisent la biodiversité. Ce guide intitulé « Le jardin climatique » met l'accent sur des mesures simples, rapides à mettre en œuvre et efficaces.

👉 Il est disponible gratuitement en le demandant au guichet de l'administration.

Bévilard, le 31 août 2023

Commune mixte de Valbirse



Jennifer Raetzo remplace José Diaz au législatif

José Diaz, conseiller général pour Horizon Solidaire Valbirse (HSV), a donné sa démission le 16 août. C'est Jennifer Raetzo, première des viennent-ensuite sur la liste HSV lors des élections de septembre 2022, qui lui succède.

Sur proposition d'HSV, le Conseil communal a par ailleurs nommé Mme Raetzo membre de la Commission des finances en remplacement de M. Diaz.

Les Autorités communales remercient M. Diaz pour son engagement en faveur de la collectivité et félicitent Mme Raetzo en lui souhaitant plein succès dans l'exercice de ses mandats.

Bévilard, le 31 août 2023

Commune mixte de Valbirse

De la Birse au lac de Zoug pour une journée mémorable

C'est dans la bonne humeur que 220 seniors ont participé, mercredi 23 août, à la traditionnelle course surprise des aînés de Valbirse et Champoz. Après un arrêt café en terre lucernoise, les cars sont arrivés à Zoug pour le but de l'excursion : le tour du lac en bateau. Ce fut l'occasion pour les participants de papoter, de prendre le repas de midi et d'apprécier les magnifiques paysages. Les autorités de Valbirse, représentées par le maire Jacques-Henri Jufer et la responsable du dicastère des affaires sociales Joëlle Braun Monnerat, en ont profité pour féliciter la doyenne et le doyen du jour, Mme Berthe Fehlmann (100 ans) et M. Roland Voutat (90 ans). Elles ont aussi remis une attention à M. Marcel Bigler, qui fêtait ce jour ses 85 ans.

Nicole Thomet a égayé cette sortie des notes de son accordéon tandis que des représentants de la fanfare de Malleray et de Yellow Note Bévillard ont accueilli les participants à leur retour à Valbirse.

Une vingtaine de personnes (membres de l'administration, des paroisses catholique et réformée, des autorités, infirmiers) ont accompagné les seniors pour cette magnifique parenthèse zougoise.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette course.

Bévillard, le 24 août 2023

Commune mixte de Valbirse



Mise au concours 📌



Commune mixte de Valbirse



Mise au concours

La Commune mixte de Valbirse met au concours une place

d'apprenti(e) employé(e) de commerce

L'entrée en fonction aura lieu au 12 août 2024 et l'apprentissage dure trois ans.

La personne choisie sera formée dans la branche « administration publique » et sera engagée dans des tâches très variées. Durant les trois années, elle se perfectionnera dans les services suivants :

- a) Chancellerie communale
- b) Administration des finances
- c) Police des habitants et des étrangers
- d) Administration des finances
- e) Services techniques
- f) École à journée continue
- g) École primaire.

Nos exigences :

Vous avez de l'intérêt pour le métier d'apprenti(e) de commerce et êtes à l'aise dans les relations humaines. Vous êtes prêt(e) à vous mettre au service des habitants de Valbirse aussi bien au guichet qu'au téléphone. Vous êtes motivé(e) pour vous engager dans une formation duale avec un certificat fédéral de capacité à la clé.

Nos conditions de travail :

Nous offrons une formation intéressante avec une activité variée, évolutive et riche. La personne engagée sera suivie par 5 collaboratrices/collaborateurs qualifiés pour la formation d'apprentis.

Renseignements :

M. Lenweiter Thierry, secrétaire communal, tél. 032 491 61 64, secretariat@valbirse.ch.

Merci d'envoyer votre lettre de candidature, accompagnée d'un curriculum vitae et des deux derniers bulletins scolaires, **jusqu'au 22 septembre 2023** à : Commune mixte de Valbirse, mention « Place d'apprentissage », rue Aimé Charpilloz 2, 2735 Bévillard. Les candidatures envoyées par courriel sont acceptées (secretariat@valbirse.ch).

Après examen des candidatures, les personnes présélectionnées seront invitées à une journée d'essai entre le 21 et le 28 septembre 2023.

Bévillard, le 22 août 2023

Election communale

Les citoyens et citoyennes ayant le droit de vote en matière communale sont convoqués, le dimanche 22 octobre 2023, pour procéder par les urnes à l'élection suivante :

1. d'après le système majoritaire

- 1 membre du Conseil communal

Conformément à l'article 27 du règlement concernant les élections et votations aux urnes de la commune de Valbirse, toute liste de candidat doit être signée par au moins 10 électeurs et électrices du cercle électoral ; les candidats et candidates ne sont pas autorisés à signer la liste sur laquelle ils et elles se trouvent.

Pour se distinguer des autres listes, elles doivent porter, en tête, une dénomination appropriée.

La liste ne contiendra pas plus de noms de candidats qu'il n'y a de postes à pourvoir. Le cumul n'est pas admis.

Les listes de candidats doivent être déposées au secrétariat communal de la Commune mixte de Valbirse jusqu'au vendredi 8 septembre 2023 à 17 heures, dernier délai, conformément à l'art. 27 chiffre 1 du règlement concernant les élections et votations aux urnes de la commune de Valbirse. Si le nombre de candidat valablement présenté se trouve être égal au nombre de siège à pourvoir, le Conseil communal proclame élu tacitement le/la candidat(e).

Les premiers ou premières signataires de la liste ou, s'ils ou elles sont empêchés, les deuxièmes ont le statut de mandataires auprès des organes communaux. Les mandataires ont le droit et l'obligation de donner toutes les indications nécessaires à la mise au point de leur liste (art. 30 du règlement concernant les élections et votations aux urnes).

En cas de ballottage, un second tour de scrutin aura lieu le dimanche 26 novembre 2023 aux mêmes heures et dans le même local.

EXPEDITION EN COMMUN DU MATERIEL DE PROPAGANDE DES PARTIS POLITIQUES

Les partis politiques désireux de prendre part à l'envoi en commun doivent s'annoncer au secrétariat communal jusqu'au 13 septembre 2023.

Conditions de participation :

- le matériel de propagande, après éventuel pliage à effectuer par les partis politiques, doit avoir le format A5 et le poids ne doit pas excéder 25 grammes par parti et par électeur ;

- les bulletins de vote non-officiels doivent être glissés dans les brochures de propagande, de manière à former un tout par parti. L'utilisation d'enveloppes d'un format supérieur à C5 n'est pas autorisée ;
- Le matériel de propagande devra être déposé par les partis concernés au plus tard jusqu'au 18 septembre 2023 à 17h00 à l'administration communale de Valbirse.

Bévilard, le 11 juillet 2023
Commune mixte de Valbirse



This email was sent to laetitia.neukomm@valbirse.ch
[why did I get this?](#) [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)
Commune mixte de Valbirse · Rue Aime Charpilloz 2 · Bévilard 2735 · Switzerland

